

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction desannonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

21 Avril 1873.

CHRONIQUE ÉLECTORALE.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — M. Ledru-Rollin, auquel songeaient les radicaux, décline toute candidature. On pense à M. Lockroy, qui accepterait, et dont les délégués des électeurs radicaux du premier canton de Marseille doivent soutenir la candidature au comité central. Les autres candidats radicaux dont il est question sont MM. Labadié, Sorbier, journaliste rouge, et l'illustre Barodet.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — Le comité de l'appel au peuple (autrement dit bonapartiste) choisirait pour candidat M. Boffinton, ancien préfet du département.

M. de Rémusat, dont il avait été un moment question, a été mis de côté pour faire place à M. Guédon, maire de Rochefort, candidat plus accentué.

M. le comte Anatole Lemerrier, déclinait toute candidature.

CORRÈZE. — M. Victor Borie dément l'intention qu'on lui avait prêtée de poser sa candidature.

GIRONDE. — La candidature radicale de M. Dupouy a réuni 87 voix sur 89 votants, dans le congrès des délégués du département.

NIÈVRE. — M. Tiersonnier retire sa candidature par la lettre suivante adressée au *Journal de la Nièvre* :

« L'arrondissement de Château-Chinon n'a pas été représenté, celui de Cosne ne l'est plus, et ils annoncent vouloir revendiquer leurs droits vis-à-vis de l'arrondissement de Nevers, auquel j'appartiens.

» J'aurais accepté, sinon avec plaisir, du moins avec courage, la mission délicate de

représenter notre département à l'Assemblée ; mais tenant avant toute chose à ce que mon nom ne puisse être, même au point de vue géographique, une cause, je ne dirai pas de division, mais d'hésitation dans le parti conservateur, je désire rester en dehors de la lutte électorale qui va s'engager. »

On annonce que M. de Bourgoing se retirerait également, et alors le comité conservateur aurait à choisir entre M. de Pracomtal et M. Gillois, dont la profession de foi contient la déclaration suivante :

« Si vous me faisiez l'honneur de me choisir pour vous représenter à l'Assemblée nationale, j'y défendrais, indépendant de caractère et de position, ces mêmes principes conservateurs et les intérêts généraux du pays, avec l'expérience puisée dans la gestion des affaires et les connaissances acquises dans l'étude des questions financières et économiques.

» Je déplore les révolutions, profondément convaincu qu'elles n'engendrent que des ruines, aux dépens du travail, du mérite et des services rendus. »

Le citoyen docteur Turigny, dans la réunion qui l'a choisi comme candidat radical, a obtenu 36 voix sur 42 votants.

RHÔNE. — Le comité fédéral républicain d'action de Paris propose, en ces termes, aux Lyonnais, de prendre pour candidats deux radicaux parisiens :

« Paris nommera Barodet parce qu'il est solidaire de Lyon dans la question municipale, et en retour Lyon enverra deux conseillers municipaux parisiens escorter l'ex-maire de Lyon à la Chambre de Versailles.

» Si vous croyez, comme nous, qu'il y ait nécessité pour le parti républicain à se présenter compacte en face des fractions royalistes, qui menacent ouvertement le gouvernement de la République, vous prendrez promptement une décision dans ce sens. »

MM. Lockroy et Ranc, auxquels songeait ledit comité, sans les nommer du reste, ne paraissent pas avoir de grandes chances d'être acceptés.

Outre MM. Favier et Durand, on parle de M. Guillot, avocat, de M. Andrieux, ex-procureur de la République, même du citoyen Bordone ; mais celui-ci n'est plus éligible, par suite de quelques peccadilles connues.

M. Andrieux n'a-t-il pas eu l'intention de préparer sa candidature, lorsqu'il a donné sa démission de membre de la commission des bibliothèques et des archives de la ville par la lettre suivante :

« Monsieur le préfet,

» Par arrêté du 15 décembre 1872, M. le maire de Lyon m'a fait l'honneur de me nommer membre de la commission des bibliothèques et des archives de la ville.

» Si modestes que soient les attributions conférées par cet arrêté, je ne crois pas les devoir conserver sous le régime anormal qui vient d'être imposé à Lyon.

» Refuser tout concours au préfet-maire, faire en quelque sorte le vide autour de lui, tel me paraît être pour les Lyonnais le moyen légal et sûr de recouvrer promptement l'intégrité de leur indépendance municipale.

» Veuillez agréer, monsieur le préfet, avec ma démission, l'assurance de ma haute considération.

ANDRIEUX. »

Autrefois, M. Andrieux était moins fier, et il restait procureur de la République jusqu'au moment où il se voyait obligé de prévenir par sa démission une révocation imminente. Il est vrai qu'il n'y avait pas de candidature en perspective et que le poste n'était pas gratuit.

On annonce deux candidatures conservatrices : celles de MM. Réjaunier et Gillet père.

P.-S. — On écrit de Nevers, le 17 :

« Les délégués des comités électoraux conservateurs de la Nièvre se sont réunis à Nevers. Voici le résultat de cette réunion :

» Au premier tour de scrutin, M. de Pracomtal a obtenu 440 voix, M. de Bourgoing, 414, et M. Gillois, 216.

» Au second tour, M. de Bourgoing s'étant désisté, M. Gillois a été élu, à une grande majorité, comme candidat conservateur de la Nièvre. »

Informations diverses.

La commission des torpilles, résidant à Brest, présidée par M. le capitaine de vaisseau Gazielle, doit très-prochainement expérimenter deux systèmes de torpilles-flotteurs proposés par le contre-amiral Bourgois et par MM. les lieutenants de vaisseau Windham et Coulombeaud.

Les études sur les torpilles, commencées à La Rochelle il y a plus d'un an, ont été continuées très-activement depuis cette époque, et les résultats auxquels on est parvenu sont des plus satisfaisants.

**

Il paraît qu'il n'y avait pas assez de grades dans le petit état-major sédentaire des équipages de la flotte.

Le gouvernement vient de décider qu'à l'avenir il y aurait des *fourriers-chefs*.

Ces nouvelles fonctions étaient, paraît-il, très-nécessaires dans l'administration de nos ports maritimes.

**

Les inquiétudes qu'avait données la santé du Pape semblent se dissiper pour le moment. Cependant l'éventualité de la vacance du siège de Saint-Pierre apparaît aux hommes politiques de l'Europe. Voici ce que nous extrayons à ce sujet d'une lettre de Rome :

Les dispositions sont prises, en vue du Conclave, par le cardinal Antonelli et par le camerlingue de la sainte Eglise romaine, le cardinal de Angelis.

Les candidats sérieux à la tiare sont au nombre de trois, trois cardinaux naturelle-

cis, encore inconnu, venait de s'éveiller en moi.

La grande fortune à laquelle j'étais appelé ne formait plus ma seule préoccupation ; le charmant visage de Claire se rencontrait au bout de toutes mes pensées.

Etonné de moi-même, je m'efforçais de raisonner avec mon expérience. « A mon âge, à trente ans, me disais-je, il est ridicule de se laisser aller, comme je l'ai fait, à un entraînement irréfléchi ; à quoi peut aboutir cet amour si rapidement venu, en admettant que ce soit de l'amour ? Je suis ici dans l'intention avouée d'épouser Berthe ; elle le sait, elle y compte ; Claire est comme moi sans fortune ; puis-penser à elle sans folie ? D'ailleurs, quelle supériorité n'a pas sa cousine, par son imposante beauté, par sa fortune, par sa prodigieuse intelligence ? » Ainsi l'esprit raisonnait en moi sans tenir compte des révoltes du cœur.

Je me prenais en pitié, et je rejetais bien loin ce que j'appelais ma ridicule faiblesse ; le souffle glacé de ma raison attiédissait mon amour naissant. Je me couchai en me pro-

mettant de n'y plus penser ; mais qu'est-ce que nos projets en pareille circonstance, lorsque nous sommes faits pour sentir et pour aimer.

La veille, mon imagination s'était bercée, dans le sommeil, des fantaisies que satisfait la richesse ; ce soir, je m'endormis en rêvant de Claire et de quelque amour sans fin sous un doux ciel, au bord d'un lac inconnu.

VIII.

LES FLEURS.

Une inquiétude vague m'éveilla le lendemain plus tôt qu'à l'ordinaire. Sais-tu quelles sont ces voix intimes qui parlent en nous dans le silence des nuits, que nous écoutons sans les comprendre, et qui font courir dans nos veines un frisson funèbre ou joyeux comme le souffle de l'esprit sur la face des prophètes ? Qui peut dire d'où viennent ces voix inconnues, pressentiment mystérieux, magnétisme qui circule entre les êtres ? N'est-ce pas cette voix qui m'éveillait et qui me disait : « Viens ! »

Sept heures sonnaient à ma pendule ; sept heures ! Qu'est-ce que cela pour vous, laborieux colons dont la vigilance accuse la paresse du soleil ! Mais, pour nous Parisiens, qui nous couchons si souvent quand l'aube se lève, sept heures, c'est la nuit. Je soulevai mes rideaux, et, à travers les vitres, je portai mes premiers regards sur les fenêtres de l'appartement occupé par mes deux cousines.

Quel attrait dirigeait de ce côté mes yeux et ce mouvement du cœur qui n'est pas la pensée ? Est-ce Claire, est-ce Berthe que je cherchais ? Peut-être me fussé-je difficilement répondu à moi-même ; cependant le fantôme qui passait et repassait incessamment dans mon imagination ne ressemblait pas à l'héritière des Langenais.

Je revoyais la blonde tête de Claire, et j'entendais le refrain de ses chants. Je restai là quelques minutes, fouillant d'une pensée curieuse les fenêtres fermées derrière lesquelles dormaient les deux jeunes filles.

Quelle délicieuse impression causent ces premières rêveries d'amour si fraîches et si

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UNE CONVERSION

PAR LE COMTE

DE RAOUSSET-BOULBON.

VII.

CLAIRE.

(Suite.)

En te racontant cette conversation, j'ai voulu peindre avec un trait de plus le caractère sérieux de ma cousine et son culte pour le passé ; et encore, mon ami, je ne te dis pas tout, car je puis être lu par des musiciens.

Le soir, quand je me retrouvai seul dans ma chambre, je me pris à réfléchir sur les événements de la journée. Que de sentiments et que d'émotions ! Quelle page de ma vie que ces vingt-quatre heures ! Quelque chose de nouveau, mais vague, indé-

ment : l'archevêque de Naples, Riario-Sforza, l'un des plus grands noms de l'Italie historique, appelé à ce poste depuis 1845 ; l'archevêque de Perugia, Gioacchino Pecci, et Monaco La Valetta, ce dernier favori de Pie IX, et recommandé spécialement au sacré collège. Les deux premiers cardinaux ont atteint la soixantaine, le dernier est beaucoup plus jeune.

Les bruits dont nous nous faisons l'écho sont répandus par les plus sympathiques adhérents du Vatican.

..

M^{me} de Rochefort-Luçay est morte, jeudi, à Versailles, dans le couvent des Dames-Augustines, qu'elle n'avait pas quitté depuis son mariage. Elle a vu venir le dernier moment avec la plus grande résignation, et a été administrée.

..

On annonce aussi la mort du baron Justin von Liebig, le célèbre chimiste qui a eu le premier l'idée de l'extrait de viande.

Le baron von Liebig, contrairement à ce qu'on pourrait croire, ne laisse pas une grande fortune; ses travaux, ses expériences surtout, lui coûtèrent horriblement cher.

..

Le 16 avril dernier, M. Thiers est entré dans sa 77^e année!

Voici quelques dates marquantes de sa carrière :

M. Thiers est né à Marseille le 16 avril 1797. En 1806, il entre comme boursier au lycée de Marseille. En 1815, il commence son droit à Aix. En 1820, il est reçu avocat. Il entre au *Constitutionnel* en 1821. De 1822 à 1830, il écrit le *Salon* de 1822, collabore aux *Tablettes historiques*, publie son *Histoire de la Révolution française* et fonde le *National*. En 1830, M. Thiers est l'un des fondateurs de la nouvelle royauté; il est nommé conseiller d'Etat, puis secrétaire général des finances. En 1832, il est nommé ministre de l'intérieur, puis passe aux travaux publics. En 1834, le 13 décembre, il est reçu membre de l'Académie française.

Après avoir quitté le ministère en 1836, il est nommé à la présidence du conseil avec le portefeuille des affaires étrangères. Remplacé en 1836 par M. Molé, il fait un voyage artistique en Italie, et en 1840 reprend la présidence du conseil et le portefeuille des affaires étrangères. En 1841, il fait construire les fortifications de Paris. Vers la fin de l'année, il donne de nouveau sa démission, et de 1841 à 1845 voyage dans toute l'Europe, et publie les premiers volumes du *Consulat et l'Empire*. En 1848, il est nommé membre de la Constituante par les départements. Le 2 décembre 1851, il est arrêté et conduit à la frontière. En 1852, il rentre en France. En 1863, il est élu au Corps législatif par la ville de Paris.

Depuis 1870 il n'est permis à personne d'ignorer ce qu'il a été et ce qu'il a fait pour son pays. (Événement.)

Nouvelles extérieures.

ROME.

On lit dans l'*Univers* :

Les Italiens, qui depuis si longtemps disent que le Saint-Père est gravement malade, qu'il va mourir, qu'il est mort, redoublent d'efforts en ce moment-ci. Quotidiennement, la mort du Pape nous est annoncée; cela nous arrive même par nos amis, tombés dans quelque piège italien. Il y a quelques jours, un excellent catholique nous apportait tout tremblant une dépêche « secrète » et télégraphique de Rome, qui avait confirmé à un autre ami, mais pour lui seul, cet événement terrible.

Avant-hier, l'affreuse nouvelle accourait par l'Angleterre, mais d'une source très-sûre; hier soir, elle venait de la légation d'Italie. D'autres informations, toujours sûres, disent que le Saint-Père n'est pas mort, mais très-malade, et que la catastrophe est prochaine.

Une immense crédulité accueille tout cela. La haine et l'amour sont également crédules, et des coups de bourse s'établissent là-dessus. On trouvera quelque juiverie à la source de ces prétendues informations.

Ce que nos nouvelles toutes récentes (deux sont de ce matin même) nous apprennent, c'est que le Saint-Père, pendant quelques jours, a souffert de douleurs rhumatismales, et que ces douleurs, qui ne l'ont pas empêché de donner audiences à plusieurs personnes, ont disparu. Nous avons très-souvent le bonheur de voir des arrivants de Rome qui ont approché le Saint-Père, l'ont accompagné à sa promenade de prisonnier, ont causé avec lui.

Tous rapportent que le Saint-Père est plein de santé énergique, et que les trente mois qui ont passé depuis l'envahissement de Rome semblent plutôt l'avoir rajeuni. Son âme robuste a souvent retenu son corps. Ni ses yeux, ni sa main, ni sa démarche, ni sa mémoire ne se ressentent de ces dures et cruelles années. Il a ce front tranquille, cet esprit présent et souriant qui sont sur la terre, depuis vingt-sept ans, le visage visible de la justice, de l'espérance et de la paix.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Mort de M. de Caumont.

Le monde savant vient de faire une perte irréparable dans la personne de M. de Caumont, mort à Caen, le 17 avril. Depuis plus de quarante ans, M. de Caumont s'était rendu célèbre par de nombreux et importants ouvrages. Naturaliste, géologue et surtout archéologue, M. de Caumont était doué d'une puissante activité. Dès l'âge de trente ans, il se faisait connaître par ses études sur la constitution géologique du Calvados, et bientôt par ses *Cours d'archéologie* qui ont jeté les bases de la science des monuments du moyen âge, en France. Un grand nom-

bre d'hommes instruits dans toutes les branches du savoir humain ne tardèrent pas à se grouper autour de lui.

M. de Caumont devint ainsi le fondateur de plusieurs sociétés dont il était l'âme et la vie, et notamment de la Société française d'archéologie et de l'Institut des Provinces. Il avait créé la première pour veiller à la conservation des monuments historiques et pour les étudier; il lui donna pour organe le *Bulletin monumental*, recueil de tous les travaux et de toutes les découvertes des membres de la société. Cette publication, qui est restée jusqu'à ces derniers temps sous sa direction, a rendu de grands services à la science archéologique dont elle enregistre tous les progrès. Tous les ans, M. de Caumont présidait un congrès archéologique, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, et, par sa vigilante initiative, mettait successivement à l'étude les monuments de toutes les parties de la France. Angers et Saumur ont été le siège de ces congrès en 1843, 1862 et 1871. M. de Caumont savait, dans ces réunions, inspirer le goût de la science, populariser l'étude des monuments, découvrir les vocations scientifiques et les développer.

L'Institut des Provinces n'a pas rendu moins de services que la Société archéologique, grâce à son illustre fondateur. Les congrès scientifiques ont élucidé, sous son intelligente direction, une foule de questions relatives à l'histoire locale, à la linguistique, à l'ethnographie, à la topographie, à la géologie, à l'histoire naturelle, à l'économie politique, industrielle et commerciale, et à l'agriculture. Cette Société, dont les études embrassent une immense variété de sujets, tient ses assises, comme sa sœur la Société d'archéologie, dans toutes les villes de France. On n'a pas oublié le brillant congrès scientifique d'Angers, en 1841. Jusqu'aux événements de 1870, l'Institut des Provinces réunissait tous les ans, à Paris, un autre congrès où les membres des sociétés savantes de province venaient se réunir aux notabilités scientifiques de toute l'Europe. M. de Caumont donnait à ces réunions savantes, qu'il savait présider avec un tact parfait et une grande courtoisie, une puissante impulsion.

Il avait voué sa belle intelligence et son activité à une œuvre immense et vraiment digne d'une âme aussi patriotique, d'un esprit aussi élevé que le sien. Il voulait décentraliser la science, faire participer la province, trop souvent endormie dans l'oisiveté intellectuelle, au grand mouvement scientifique de notre époque. De là ces congrès convoqués dans tous les coins de la France; de là ces nombreuses publications scientifiques et archéologiques toujours frappées au coin d'un savoir solide et d'un génie sérieux. M. de Caumont avait à un degré éminent le don d'exposer avec lucidité et de faire participer ses auditeurs à la science qu'il possédait si parfaitement. Comme naturaliste et comme géologue, il a toujours su marcher avec le progrès de la science; comme archéologue, après avoir posé les principes de la science monumentale en France, il ne s'est jamais laissé devancer par les anti-

quaires français ou étrangers; il a toujours su marcher à la tête du mouvement. Que l'on compare les premiers ouvrages de M. de Caumont avec les derniers, et l'on verra que chez lui la science ne s'arrêtait pas et grandissait avec l'âge. Il a exposé en dernier lieu, dans son *Abécédaire d'archéologie*, l'état actuel de la science monumentale.

A peine ce magnifique ouvrage était-il terminé que l'illustre auteur commençait à subir les atteintes d'une cruelle maladie. M. de Caumont, avec la fermeté de caractère qui ne s'est jamais démentie chez lui, a voulu remettre alors en d'autres mains la direction des sociétés savantes; obéissant à un honorable scrupule de conscience, il ne voulait plus remplir des fonctions dont il ne pouvait plus s'occuper d'une manière aussi exclusive que par le passé.

Dévoué à la conservation des monuments historiques et artistiques, qui sont une de nos plus belles gloires nationales, trop souvent méconnue, il luttait pour eux avec une constance qui ne se démentait jamais; tout acte de vandalisme lui inspirait une énergique protestation; tout destructeur de nos monuments, quelle que fut sa position, trouvait en lui un adversaire ferme et indigné.

Dire combien M. de Caumont a déployé d'énergie dans cette lutte pour sauver les œuvres de la civilisation contre l'ignorance et les préjugés, demanderait un long volume. Il joignait à sa puissante intelligence, à son immense savoir, à sa prodigieuse activité, une rare indépendance de caractère et de nobles sentiments. M. de Caumont n'était pas seulement un savant hors ligne et un habile écrivain, c'était aussi un homme de bien. Fortement attaché à la cause de l'ordre, et uniquement dévoué à son pays, il avait l'estime de tous les partis. Ses convictions religieuses, politiques et patriotiques ne l'ont pas abandonné au milieu de nos désastres et ont fait sa force pendant la période douloureuse que la France traverse. A Lisieux, en 1870, il bravait l'invasion prussienne, et à Angers, en juin 1871, il venait protester contre la destruction des monuments de Paris. Il emportera les regrets unanimes de tous les hommes instruits de France et de l'étranger, et surtout de tous ceux qui, ayant eu l'honneur de le connaître et de l'écouter, ont pu apprécier ses rares et éminentes qualités comme homme et comme écrivain. Ses élèves chercheront à perpétuer les traditions qu'il a créées, et à continuer son œuvre; c'est le plus bel hommage qu'ils puissent rendre à sa mémoire.

D'ESPINAY,

Conseiller à la Cour d'appel, président de la Commission archéologique de Maine-et-Loire.

EXÉCUTION

DE L'ESPAGNOL YTURMENDI.

Samedi matin, à 5 heures, a eu lieu l'exécution de l'espagnol Yturmendi, l'un des assassins du commandant Asla. Nous avons en son temps rendu compte du jugement de cette affaire, dont les détails sont encore présents à l'esprit des lecteurs. Nous n'y reviendrons pas.

Malgré l'heure matinale, une foule nom-

pures! Bientôt je fis une observation qui d'abord m'avait échappé.

Les contrevents de la chambre habitée par ma cousine Berthe étaient soigneusement fermés, ceux de Claire étaient ouverts; Claire, à cette heure, était donc éveillée; peut-être pensait-elle à moi comme je pensais à elle; peut-être allais-je apercevoir derrière les carreaux son délicieux profil tourné vers ma fenêtre. Oh! comme l'imagination va vite et comme elle fait tomber les murailles devant l'impatience de nos desirs!

Les aboiements d'un chien dans le jardin m'arrachèrent à ma préoccupation; je détournai la tête et je regardai à travers les arbres; Claire, en robe du matin, tête nue, joyeuse et vive comme une pensionnaire, courait dans les allées, poursuivie par un grand épagneul qui avait de la peine à l'atteindre.

Jamais, quand il m'est arrivé d'idéaliser la femme, je ne l'ai supposée faible, délicate, couchée sur des coussins, portée par des valets, ou nonchalamment appuyée à quelque bras protecteur; je l'ai toujours

vue agile et forte, bondissant comme Camille ou domptant un coursier fougueux: telle je l'avais idéalisée, telle je voyais ma blonde cousine.

C'était merveille de voir cette jeune fille franchissant avec l'agilité d'une biche les haies et les plates-bandes, et faisant fuir le sol sous son pied nerveux.

Ce jeu dura longtemps, et, tout en le suivant de mes yeux avides, je réfléchissais aux folies de notre imagination.

Quelques minutes avant, je me représentais Claire apparaissant derrière ses rideaux, préoccupée de moi comme je l'étais d'elle. Hélas! elle jouait avec un chien sans plus penser à moi, sans doute, que si elle ne m'avait jamais vu.

Pendant que je m'unissais par une pensée mélancolique à ces joies de l'innocence que je ne connaissais plus, la vue de M. de Langenais, qui venait d'entrer au jardin, me tira de cette douce contemplation. Il portait un châle sur le bras, témoignage de la sollicitude du père.

Claire l'aperçut, et, toujours courant, vint

se jeter à son cou. Le père baisa tendrement ce front couronné de toutes les roses de la santé; puis je le vis insister pour envelopper sa fille dans le châle qu'il avait apporté; Claire eut l'air de résister un moment, mais elle se soumit presque aussitôt; je la vis se suspendre au bras de M. de Langenais, étroitement serrée contre lui, et ils se mirent à se promener lentement dans une allée dont le soleil commençait à chasser l'ombre.

Que n'aurais-je pas donné pour être à la place de M. de Langenais! Cette réflexion en fit naître une seconde. Que faisais-je là pendant que je pouvais la voir et lui parler? Je me frappai le front avec un geste désespéré, j'avais perdu vingt minutes.

En un instant je fus habillé, je descendis l'escalier comme un fou et j'entraï dans le jardin.

Claire me dit en me voyant :

— Ah! mon cousin, on dit que les Parisiens se lèvent à midi: vous donnez un démenti à leur mauvaise réputation.

— Ma cousine, lui répondis-je, à l'avenir,

je suivrai l'exemple que vous me donnez. Je me lèverai avec le soleil, et, si vous le permettez, je viendrai me mettre de moitié dans vos jeux avec Black.

Claire rougit; Black leva sa tête intelligente, et, croyant que je l'avais appelé, il vint me caresser; je lui rendis ses caresses avec bonheur; il me semblait saisir une trace dans ses longues soies tant flattées par la main de Claire. Black, enchanté, se mit à courir de ma cousine à moi, et je l'encourageais à ce jeu, ombre d'une familiarité que j'eusse payée de mon sang.

— Ah! me dit M. de Langenais, vous avez vu cette petite folle qui court comme un garçon, au lieu de se tenir sagement comme il convient à une grande demoiselle.

Je pris la défense de Claire en disant combien elle était heureuse de conserver longtemps cette charmante ingénuité de la jeunesse. Le père m'écoutait en souriant; il ne se doutait pas du sentiment qui dictait mes paroles.

— Ah! dit Claire, voilà ma cousine qui s'éveille. (La suite au prochain numéro.)

breuse, où peu de femmes se font remarquer, circule dans les rues avoisinant la prison et va grossissant jusqu'à la place Viarmes.

C'est à trois heures seulement que M. le directeur de la prison de Nantes, accompagné de M. Patron, aumônier, sont entrés dans la chambre d'Yturmendi et l'ont éveillé.

M. Patron, qui parle la langue espagnole, s'est chargé du triste soin de lui apprendre que sa dernière heure était venue.

A cette fatale nouvelle, Yturmendi ne manifesta aucune émotion et demanda à se confesser.

Il fut conduit à la chapelle de la prison pour accomplir ce pieux devoir, entendit la messe et communia, sans que rien dans son attitude révélât la moindre faiblesse. Il monta les douze marches qui conduisent à l'autel, pour aller communier, d'un pas ferme et résolu.

Reconduit dans sa chambre, il demanda à voir Bilbao une dernière fois, ce qui lui fut accordé.

A l'arrivée de son co-accusé, pour lequel il a toujours manifesté une grande amitié, le condamné à mort fut pris d'une émotion profonde et versa des larmes. Il lui demanda, avec effusion, pardon de l'avoir entraîné dans son crime et déclara qu'il était innocent, et que c'est contraint par Lauriano et lui qu'il a assisté à l'assassinat et les a aidés à jeter le corps du malheureux Asla dans les douves du Château.

Voulant abrégier cette scène pénible et attendrissante, M. le directeur y mit fin en donnant ordre d'emmener Bilbao. — *Adio!* dit Yturmendi. — *Buona morte!* répondit Bilbao, ému, puis ils se serrèrent la main.

Le condamné manifesta alors le désir de voir un des membres du parquet. M. David, substitut, prévenu, se rendit aussitôt à la prison.

En présence de ce magistrat, Yturmendi reconnut son crime; mais dit que c'était Lauriano qui en avait conçu la pensée, en avait été l'instigateur, et qu'il n'avait été que son instrument. De nouveau il proclama l'innocence de Bilbao, qui n'avait eu connaissance de l'assassinat qu'au moment de sa perpétration, n'y avait pas pris part, et avait été contraint par Lauriano et lui d'aider à jeter le cadavre.

Yturmendi protesta énergiquement contre l'épithète de voleur qui lui a été adressée pendant les débats. Je meurs carliste, dit-il énergiquement, mais non voleur!

Après le départ de ce magistrat, interrogé par M. le directeur s'il voulait prendre quelque chose, il accepta un peu de café noir avec quelques gouttes de cognac.

A 4 heures 30 minutes, l'exécuteur et ses aides, qui venaient de signer au greffe la levée d'écrou, furent mis en présence du condamné.

Pendant la fatale toilette, qui dura 6 minutes à peine, non-seulement il ne fit aucune résistance, mais il se prêta aux mouvements et aux attitudes qui lui furent indiquées. Pendant qu'on lui liait les mains, il pria.

A 5 heures moins 42 minutes, il montait dans la voiture fermée qui devait le conduire, en compagnie de M. l'aumônier et des trois aides de l'exécuteur. Celui-ci marcha à pied devant cette sorte de char funèbre.

Le trajet est peu long de la prison au lieu de l'exécution; cependant il s'accomplit assez lentement. De nombreux curieux, que l'escorte de gendarmes et de cuirassiers qui entoure la voiture a peine à contenir, accompagnent le lugubre cortège jusqu'au lieu du supplice.

L'endroit où est établi l'instrument qui doit accomplir l'arrêt prononcé contre Yturmendi (car nous ne saurions donner le nom d'échafaud à la machine inventée par M. Roch, exécuteur des hautes œuvres) est entouré par de nombreux gendarmes à cheval, qui eux-mêmes sont enserrés par un fort détachement de cuirassiers et de troupes de ligne, ne permet qu'à grand-peine, et à de rares spectateurs, de suivre les détails de l'exécution.

Arrivé sur le lieu du supplice, et descendu de la voiture qui l'avait jusqu'alors dérobé aux regards, pendant qu'il était soutenu par les aides, M. l'aumônier des prisons, d'une voix émue, s'est adressé à la foule, et a dit que, par son organe, le malheureux qui allait payer de sa vie le crime qu'il avait commis, le reconnaissait, en était repentant, et en demandait pardon à Dieu et aux hommes.

Cette courte allocution a vivement impressionné ceux qui ont pu l'entendre, et les milliers de spectateurs qui encombraient la place se sont retirés en silence.

La justice des hommes était satisfaite. Peu de temps après, toutes les traces matérielles de l'exécution avaient disparu.

Depuis sa condamnation, Yturmendi avait été très-calme, s'était montré très-pieux et exempt d'emportement; aussi le directeur n'avait-il jamais usé du droit qu'il avait de lui mettre la camisole de force. Il a été libre de ses mouvements jusqu'à son dernier moment.

Il n'en avait pas été ainsi de son co-accusé Lauriano, qui affichait un cynisme révoltant, et auquel on avait dû mettre les fers.

Ce dernier n'est plus à Nantes depuis quelques jours; il a été dirigé sur le bagne. (*Indépendance de l'Ouest.*)

La société protectrice des animaux, reconnue établissement d'utilité publique par décret du 22 décembre 1860, nous envoie la circulaire suivante, qu'elle adresse aux instituteurs :

Monsieur l'instituteur,

Notre Société a reçu de nombreuses plaintes contre la destruction des oiseaux.

Les oiseaux, sans la guerre acharnée qui leur est faite, pourraient seuls détruire les myriades d'insectes qui dévorent nos plantes et nos fruits, nos semences et nos récoltes de tous genres.

C'est au moment où les insectes exercent leurs plus grands ravages que les petits oiseaux reviennent dans nos contrées. Ils sont les meilleurs gardiens de nos champs, de nos vignes, de nos bois. Leur arrivée devrait être appréciée comme un bienfait; on les traite, au contraire, comme s'ils étaient le fléau de l'agriculture. L'enlèvement des nids, au printemps, détruit des milliers de ces intéressants et utiles auxiliaires.

Nous voyons, contrairement à ce qui se fait en France, que l'Australie fait venir, à grands frais, de l'Europe, des oiseaux insectivores, destinés à protéger ses végétaux. Il en est de même aux États-Unis; à Philadelphie, des centaines de moineaux, venus de nos contrées, ont été lâchés pour détruire les chenilles qui dévastaient les jardins publics.

Chez nous, ce sont les enfants qui font la guerre la plus cruelle aux oiseaux. C'est donc aux familles, surtout aux instituteurs, qu'il appartient de venir en aide à l'administration et même de devancer l'action des arrêtés préfectoraux et municipaux.

Eclairiez vos élèves, parlez à leur cœur, à leur raison. Parlez aussi à ce bon sens pratique qui fait rarement défaut aux habitants de nos campagnes.

Dites leur que c'est un triste plaisir, une action mauvaise et nuisible, que de faire périr les petits oiseaux, gardiens de nos blés et de nos fruits, doux hôtes de nos bois et de nos haies, dont ils sont la gaité et la vie.

Apprenez-leur qu'il existe en France et en Belgique des sociétés de petits protecteurs déjà nombreuses, mais encore insuffisantes pour éviter tout le mal. Les jeunes membres de ces associations, dues à l'initiative des instituteurs, s'engagent à ne pas détruire les nids et à les protéger, au besoin, contre leurs camarades moins compatissants ou moins éclairés.

Sur 347 nids reconnus et surveillés par les membres d'une de ces sociétés, 318 couvées ont parfaitement réussi. Il est facile de calculer approximativement le nombre d'oiseaux qui en sont nés, le nombre d'insectes qu'ont mangé ces derniers, et l'immense quantité de produits agricoles qu'auraient détériorés ces mêmes insectes, s'ils eussent continué à vivre. Enfin, si l'on étend ce calcul à toute la surface cultivée de la France, l'on arrive à un chiffre qui correspond à une perte de plusieurs millions de francs.

Chaque année, la Société protectrice des animaux décerne des récompenses honorifiques ou pécuniaires aux enfants qui se sont signalés par la mise en pratique de ses doctrines, et aux instituteurs qui ont le plus contribué à obtenir cet heureux résultat.

Les efforts que vous voudrez bien faire pour nous seconder trouveront, d'ailleurs, une autre récompense dans la conscience du bien que vous aurez fait.

Veuillez agréer, monsieur l'instituteur,

l'assurance de notre considération très-distinguée.

Le secrétaire général,
GINDRE MALHERBE.

Le président,
A. VALETTE.

On lit dans l'*Union libérale* de Tours :

Notre concours régional présentera cette année un éclat extraordinaire.

Déjà, sur le boulevard Heurteloup, de nombreux ouvriers travaillent à construire les baraquements destinés à contenir les machines et les animaux exposés.

Sur la première partie du boulevard, c'est-à-dire sur celle qui s'étend du Palais-de-Justice à la gare, ces travaux sont déjà commencés, et ils ne tarderont pas à l'être sur la seconde, qui part de la gare pour aboutir au canal.

On peut voir dès maintenant sur ces promenades une grande quantité de matériaux, et il en arrive encore chaque jour.

On travaille aussi activement dans le jardin de la préfecture où sera faite l'exposition horticole. Un immense baraquement, où seront placées les plantes et les fleurs apportées à l'exposition, est déjà en construction.

Un rapprochement curieux qui donnera une idée des dimensions de ce bâtiment : sa longueur est de 86 mètres et sa largeur de 36 mètres, de sorte que ce baraquement aura une superficie au moins égale à celle de la cathédrale de Tours.

On s'occupe également d'aménager le jardin de la préfecture, et on travaille en ce moment à le faire traverser par un cours d'eau venant du ruisseau de l'archevêché.

L'établissement d'eau filtrée qui existe à Nantes depuis longtemps, et dont tous les habitants ont apprécié l'utilité, va, dit-on, cesser de fonctionner à la fin de juin prochain.

Nous verrons avec regret, dit l'*Indépendance de l'Ouest*, la disparition de cet établissement; car nous sommes persuadés que jamais la Compagnie des Eaux ne parviendra à procurer aux consommateurs une eau aussi claire et aussi saine que celle en provenant.

Il y a bien d'autres considérations à faire valoir en faveur de cette usine; mais celle-là seule nous semble aujourd'hui suffisante pour que nous exprimions le vœu de voir, soit l'administration, soit les particuliers, par la formation d'une société, venir au-devant de ce que nous considérerions comme une privation et une grande gêne pour les habitants de la ville.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Voici le spectacle annoncé pour jeudi prochain :

1° *Le Pour et le Contre*, comédie en 1 acte, d'Octave Feuillet;

2° *Les Pantins de Violette*, opérette bouffe en 1 acte, paroles de L. Battu, musique d'Adam;

3° *La Mariée du Mardi-Gras*, folie-vaudeville en 3 actes.

Dernières Nouvelles.

COMMISSION DE PERMANENCE.

La commission de permanence s'est réunie samedi sous la présidence de M. Buffet.

Tous les membres de la commission et du bureau de l'Assemblée étaient présents. MM. de Goulard, ministre de l'intérieur, et de Fourtoul, ministre du commerce, ayant été introduits, M. Buffet a demandé si quelque membre de la commission désirait adresser une question au gouvernement.

Personne n'ayant répondu, le président a levé la séance, qui a duré environ cinq minutes.

Un fait singulier et peut-être inouï dans les fastes du monde politique se produit en ce moment. M. Cantonnnet, l'ex-préfet du Rhône, a littéralement disparu. On ignore absolument ce qu'il est devenu. Il n'a pas encore paru à l'Élysée, et n'a fourni aucune explication sur les causes de sa démission.

D'après une dépêche adressée de Lyon à *Paris-Journal*, M. Cantonnnet serait passé en Suisse.

Il y a là-dessous un mystère. M. Thiers, qui avait cru trouver en M. Cantonnnet un auxiliaire sérieux, est, dit-on, fort mécontent. Il y a bien lieu.

Paris, 20 avril.

D'après une lettre de M. Barodet, ce candidat se met à la disposition des électeurs et du congrès s'ils jugent sa présence nécessaire à Paris, mais il donne les raisons qui le retiennent à Lyon. Il dit : « Ma candidature est impersonnelle, c'est son caractère spécial le plus élevé, c'est la protestation et la manifestation de l'opinion publique et un acte politique des plus graves. Le nom et la figure du candidat ne font rien à la chose; l'intervention de personne ne pourrait qu'amoinrir la grandeur de l'acte et rapetisser la question.

Hier, dans la soirée, il a eu réunion électorale dans la salle Herz, sous la présidence de M. Tarbé des Sablons.

Après un discours de M. Paul de Cassagnac et quelques paroles de M. Luppé, on décide que le devoir de tout conservateur est de ne pas voter pour M. Barodet ni pour M. de Rémusat.

Sur la proposition de M. de Cassagnac, on nomme un comité de 48 membres chargés d'examiner toutes les candidatures conservatrices pouvant se produire.

Pour les articles non signés : P. GONET.

Voici le sommaire des gravures que l'*Univers illustré* publie dans son numéro de cette semaine :

Le jour de Pâques en Alsace; le jour de Pâques à Rome: les pèlerins réunis sur la place du Vatican, attendant la grand-messe à Saint-Pierre; portrait de la marquise de Boissy (comtesse Giuccioli); préparatifs de la joute nautique entre les champions des universités d'Oxford et de Cambridge; réception de M. le duc d'Aumale à l'Académie française; Washington: deuxième installation du général Grant comme président des États-Unis; types égyptiens (deux gravures). — Rébus, problème d'échecs.

On voit combien sont intéressantes et variées les gravures de l'*Univers illustré*, qui est à la fois le plus grand et le moins cher des journaux illustrés publiés en seize pages. On trouvera dans ce numéro une charmante chanson inédite, intitulée : *les Drôles*, paroles et musique de Gustave Nadaud. Nous pouvons ajouter que la partie littéraire de cette magnifique publication est digne de la vive sympathie de ceux qui apprécient le talent uni à la moralité. Aussi voyons-nous la vogue de l'*Univers illustré* s'accroître chaque jour, d'autant plus qu'il offre en ce moment une SPLENDIDE PRIME GRATUITE à ses abonnés. On trouvera au bureau de l'*Univers illustré*, 3, rue Auber, place de l'Opéra, des renseignements relatifs aux diverses primes sur lesquelles le public peut porter son choix.

Abonnements, pour Paris et les départements :

Un an : 24 fr. ; Six mois : 14 fr. ; Trois mois : 6 fr. — Le numéro de 46 pages : 35 c.

— Par la poste : 40 c.

Administration : rue Auber, 3, place de l'Opéra.

COURRIER MÉDICAL. — « Les dentifrices du » docteur J.-V. Bonn nous ont été présentés, et leurs formules soumises à notre » examen; nous n'hésitions pas à déclarer » que nous avons pu reconnaître en ces produits les qualités essentielles de tout bon » dentifrice; nous en recommandons l'usage. »

Il est incontestable que l'eau dentifrice du docteur J.-V. Bonn ainsi que sa poudre et opiat sont les produits de ce genre les plus efficaces, les plus agréables et les plus avantageux. Les récompenses aux expositions de Paris 1867, Havre 1868, et son admission à celle de Vienne, confirment encore la véracité de ce dire. Ces produits se trouvent chez tous les marchands de parfumerie. — Dépôt général à Paris, MM. V. Achard et C^{ie}, 44, rue des Petites-Écuries. — Fabrique à Pantin.

LE
CHOCOLAT-MENIER
SE VEND PARTOUT
ON ÉVITERA
LES CONTREFAÇONS
EN EXIGEANT
le véritable nom.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalésière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Depuis la cure du Saint-Pépar la douce *Revalésière Du Barry*, et les adhésions de beaucoup de médecins et d'hôpitaux, nul ne pourra plus douter de l'efficacité de cette délicieuse Farine de Santé, qui guérit sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse,

cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celle de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Cure N° 69,924.

Château de Vauxbuin, près Soissons (Aisne),
le 10 janvier.

Dans le village que j'habite une partie de l'année, il se trouve une femme atteinte, au dire de tous les médecins, d'un cancer à l'estomac; le fait est que depuis deux ans cette malheureuse souffrait des douleurs intolérables. Elle ne pouvait plus rien digérer, et sa faiblesse était si grande que

de remuer même les bras lui était impossible; enfin chacun attendait la fin de cette agonie, qui devait être bien près de son terme, lorsqu'au mois de mars dernier j'eus l'idée de lui conseiller de prendre de la *Revalésière Du Barry*. Depuis ce temps, elle se trouve mieux; ses forces reviennent, elle digère et ne souffre presque plus.

DE CHASELLES, Comtesse de GOURCOUR.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de *Revalésière* qu'on peut

manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La *Revalésière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépot à Saumur, chez M. TEXIER, place de la Diligence, COMBON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 AVRIL 1873.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	56	»	25	»	»	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	805	»	»
4 1/2 % jouiss. mars.	79	90	»	»	»	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	655	»	1 25
4 % jouissance 22 septembre.	70	»	»	»	»	»	»	Crédit Mobilier	437	50	1 25
5 % Emprunt 1871	»	»	»	»	»	»	»	Crédit foncier d'Autriche	997	50	»
Emprunt 1872	91	25	»	17	»	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	362	50	2 50
— libéré	89	83	»	25	»	»	»	Est, jouissance nov.	523	75	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	220	50	»	»	»	»	50	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	890	»	1 25
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	391	»	1	»	»	»	»	Midi, jouissance juillet.	592	50	2 50
— 1865, 4 %	438	»	»	»	»	»	»	Nord, jouissance juillet	1020	»	5
— 1869, 3 % t. payé.	280	»	2	»	»	»	»	Orléans, jouissance octobre.	812	50	2 50
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	251	50	1	25	»	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	512	50	»
Banque de France, j. juillet.	4380	»	5	»	»	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	945	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	572	50	2	50	»	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	692	50	5
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	480	»	»	»	»	»	»	Société Immobilière, j. janv.	19	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	337	50	»	»	»	»	»				

GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 11 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	
9 — 02 — — omnibus.	
1 — 33 — — soir,	
4 — 13 — — express.	
7 — 27 — — omnibus.	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — — omnibus.	
9 — 50 — — express.	
12 — 38 — — soir, omnibus.	
4 — 44 — —	
10 — 30 — — express-poste.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

HABILLEMENTS POUR HOMMES ET ENFANTS

SAUMUR, rue d'Orléans, n° 28.

SUCCURSALE

DE LA GRANDE MAISON DE PARIS
Rue Croix-des-Petits-Champs, nos 5, 7 et 9,
QUI A OBTENU CINQ RÉCOMPENSES
Aux Expositions universelles.

SEULE MÉDAILLE D'OR
à l'Exposition
DE LYON

1872

SUCCURSALE DE LA GRANDE MAISON DE PARIS. 1873 SAISON D'ÉTÉ

MISE EN VENTE

d'assortiments considérables en

HABILLEMENTS POUR HOMMES ET ENFANTS

PRIX FIXE. — SAUMUR, rue d'Orléans, 28. — PRIX FIXE.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
UNE MAISON
Sise à Saumur, rue Neuve-Beaurepaire,
Joignant d'un côté M^{me} veuve Lambert, d'autre côté M. Girard, avocat, occupée autrefois par M. Guénois.
Cette maison est nouvellement restaurée. Joli petit jardin sur la rue avec grille, terrasse avec balcon au-dessus de l'entrée.
Conditions avantageuses.
S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire. (106)

A VENDRE
OU A LOUER
PETITE MAISON ET JARDIN
Agréablement situés,
Bornés au nord par l'enclos des frères de l'École chrétienne et au sud par le jardin de M. Martineau, et près du château d'eau projeté.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
UN PIANO CARRÉ
Bon pour les commençants.
S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER
Présentement,
UN PETIT MAGASIN
D'ÉPICERIE, GRAINETERIE,
Mercerie,
A la Croix-Verte.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
PRÉSENTEMENT,
UNE MAISON
Jardin, Servitudes,
Situés à Bagneux.
S'adresser à M^{me} MAINTIER, rue des Pauvres. (188)

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1873,
UNE MAISON
Sise à Saumur, rue Saint-Jean, n° 17.
Occupée par M^{me} Marquis, veuve.
S'adresser à M. NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean. (427)

M. MÉHOUS, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

NOUVEAUTÉS.
MAISON GABORIT
Rue Saint-Jean, 6.
On demande un apprenti.

NOUVEAUTÉS.
E. BIZERAY
A Saumur,
DEMANDE DES OUVRIÈRES
pour l'atelier de couture.

GRAND SUCCÈS
LA VELOUTINE
est une poudre de riz spéciale préparée au bismuth,
par conséquent d'une action salutaire sur la peau.
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
CH. FAY
Parfumeur, rue de la Paix, 9.

ANCIENNE MAISON OGER
Fabrique de Parapluies.
PICARD-OGER
Successeur,
A l'honneur d'informer le public qu'il vient de réinstaller, rue du Portail-Louis, 54, à Saumur, un magasin de PARAPLUIES, OMBRELLES, CANNES, etc., à des prix excessivement réduits.
Son magasin possède, pour la nouvelle saison, un très-bel assortiment de haute nouveauté et d'une fabrication irréprochable.
M. PICARD OGER se charge de toutes les réparations concernant cette partie. (159)

COLLE BLANCHE LIQUIDE.
Cette colle, sans odeur, est employée à froid pour coller la porcelaine, le verre, le marbre, le bois, le liège, le carton, le papier, etc., etc. — Elle est indispensable dans les ménages et dans les administrations.
50 c. et 1 fr. le flacon.
A Saumur, chez PAPIN-LEROY, épicier, rue du Portail-Louis. (107)

FABRIQUE D'ENCRE
de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.
Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.
M. DÉZÉ, relieur-papetier à Saumur, demande un apprenti.

PLUS DE HERNIES
Guérison radicale des Hernies et Descentes
Méthode de feu P^{re} Simon (Notice envoyée franco à ceux qui la demandent) Ecrite franco à M. Mignat-Simon, bandagiste-herniaire, aux Herbiers (Vendée), gendre et succ^r, seulet unique élève de P^{re} Simon, ou à la P^{re} Briand, aux Herbiers (Vendée).

PAPIER WLINSI
Le grand succès de ce remède est dû à sa propriété d'attirer à l'extérieur du corps l'irritation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels à la vie; il déplace ainsi le mal en rendant la guérison facile et prompte. Les premiers médecins le recommandent particulièrement contre les rhumes, bronchites, maux de gorge, gripes, rhumatismes, lombagos, douleurs. Son emploi est des plus simples: une ou deux applications suffisent le plus souvent et ne causent qu'une légère démangeaison. On le trouve dans toutes les pharmacies. Prix de la boîte de 10 feuilles: 1 fr. 50. Se défier des contrefaçons.

Saumur, imp. de P. GODET.